

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21640445900697	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI VILLE DE PAU
--	---

POSTE COMPTABLE DE : tresorier municipal

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : PARKING 2 (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 21

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 23

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 24

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 25

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 26

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 27

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 28

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 29

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

31

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 4 388 168,33	G 5 881 459,26	G-A 1 493 290,93
	Section d'investissement	B 2 694 239,48	H 3 020 637,84	H-B 326 398,36

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 619 829,31 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 1 179 289,04 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 8 261 696,85	Q= G+H+I+J 9 521 926,41	=Q-P 1 260 229,56

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 160 590,48	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 160 590,48	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 4 388 168,33	= G+I+K 6 501 288,57	2 113 120,24
	Section d'investissement	= B+D+F 4 034 119,00	= H+J+L 3 020 637,84	-1 013 481,16
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 8 422 287,33	= G+H+I+J+K+L 9 521 926,41	1 099 639,08

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 160 590,48	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

VILLE DE PAU - PARKING 2 - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	50 589,05	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 889,17	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	58 112,26	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 763 000,00	1 280 453,07	58 309,06	0,00	424 237,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 829 923,00	1 660 908,19	3 875,00	0,00	165 139,81
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion courante		3 593 923,00	2 941 361,26	62 184,06	0,00	590 377,68
66	Charges financières	280 000,00	163 658,10	97 541,40	0,00	18 800,50
67	Charges exceptionnelles	39 000,00	223,92	0,00	0,00	38 776,08
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	373,00	372,60			0,40
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	239 456,31				
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 152 752,31	3 105 615,88	159 725,46	0,00	887 410,97
023	Virement à la section d'investissement	594 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 200 000,00	1 122 826,99			77 173,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 794 000,00	1 122 826,99			671 173,01
TOTAL		5 946 752,31	4 228 442,87	159 725,46	0,00	1 558 583,98
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 967 000,00	5 485 923,78	0,00	0,00	-518 923,78
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	21 963,71	0,00	0,00	-21 963,71
Total des recettes de gestion courante		4 967 000,00	5 507 887,49	0,00	0,00	-540 887,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	384,80	0,00	0,00	-384,80
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 967 000,00	5 508 272,29	0,00	0,00	-541 272,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections	380 000,00	373 186,97			6 813,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		380 000,00	373 186,97			6 813,03
TOTAL		5 347 000,00	5 881 459,26	0,00	0,00	-534 459,26
Pour information		619 829,31				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	356 214,90	113 996,59	50 589,05	191 629,26
21	Immobilisations corporelles	541 017,95	46 104,60	51 889,17	443 024,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 684 357,50	729 030,28	58 112,26	897 214,96
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 581 590,35	889 131,47	160 590,48	1 531 868,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 440 000,00	1 397 821,58	0,00	42 178,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	70 000,00			
	Total des dépenses financières	1 510 000,00	1 397 821,58	0,00	112 178,42
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 091 590,35	2 286 953,05	160 590,48	1 644 046,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	380 000,00	373 186,97		6 813,03
041	Opérations patrimoniales (2)	50 000,00	34 099,46		15 900,54
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	430 000,00	407 286,43		22 713,57
	TOTAL	4 521 590,35	2 694 239,48	160 590,48	1 666 760,39
	Pour information	1 179 289,04			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 596 000,00	600 000,00	0,00	1 996 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 832,00	0,00	-2 832,00
	Total des recettes d'équipement	2 596 000,00	602 832,00	0,00	1 993 168,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 260 879,39	1 260 879,39	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 260 879,39	1 260 879,39	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 856 879,39	1 863 711,39	0,00	1 993 168,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	594 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 200 000,00	1 122 826,99		77 173,01
041	Opérations patrimoniales (2)	50 000,00	34 099,46		15 900,54
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 844 000,00	1 156 926,45		687 073,55
	TOTAL	5 700 879,39	3 020 637,84	0,00	2 680 241,55
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 338 762,13		1 338 762,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 664 783,19		1 664 783,19
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	261 199,50	0,00	261 199,50
67	Charges exceptionnelles	223,92	0,00	223,92
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	372,60	1 122 826,99	1 123 199,59
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		3 265 341,34	1 122 826,99	4 388 168,33

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 388 168,33
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	373 186,97	373 186,97
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 397 821,58	0,00	1 397 821,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	113 996,59	0,00	113 996,59
21	Immobilisations corporelles (6)	46 104,60	0,00	46 104,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	729 030,28	34 099,46	763 129,74
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 286 953,05	407 286,43	2 694 239,48

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	1 179 289,04
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	3 873 528,52
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 485 923,78		5 485 923,78
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	21 963,71		21 963,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	384,80	373 186,97	373 571,77
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 508 272,29	373 186,97	5 881 459,26

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	619 829,31
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 501 288,57
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	600 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	34 099,46	34 099,46
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	2 832,00	0,00	2 832,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 122 826,99	1 122 826,99
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		602 832,00	1 156 926,45	1 759 758,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 260 879,39
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 020 637,84
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 763 000,00	1 280 453,07	58 309,06	0,00	424 237,87
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	803 379,00	711 992,01	0,00	0,00	91 386,99
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 485,00	15 141,55	0,00	0,00	-11 656,55
6064	Fournitures administratives	2 760,00	413,65	0,00	0,00	2 346,35
6068	Autres matières et fournitures	298 359,00	38 445,74	18 570,00	0,00	241 343,26
611	Sous-traitance générale	186 110,00	176 372,43	7 701,76	0,00	2 035,81
614	Charges locatives et de copropriété	10 485,00	817,99	0,00	0,00	9 667,01
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	104 135,00	77 621,81	3 434,00	0,00	23 079,19
61523	Entretien, réparations réseaux	1 140,00	191,88	0,00	0,00	948,12
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	800,00	19 215,95	0,00	0,00	-18 415,95
61551	Entretien matériel roulant	662,00	581,25	0,00	0,00	80,75
61558	Entretien autres biens mobiliers	36 754,00	21 629,92	0,00	0,00	15 124,08
6156	Maintenance	262 480,00	162 490,36	28 603,30	0,00	71 386,34
618	Divers	3 315,00	254,68	0,00	0,00	3 060,32
6231	Annonces et insertions	2 700,00	4 308,37	0,00	0,00	-1 608,37
6236	Catalogues et imprimés	1 010,00	0,00	0,00	0,00	1 010,00
6238	Divers	630,00	74,00	0,00	0,00	556,00
6256	Missions	2 646,00	244,80	0,00	0,00	2 401,20
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	31 100,00	43 747,45	0,00	0,00	-12 647,45
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 050,00	6 909,23	0,00	0,00	2 140,77
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 829 923,00	1 660 908,19	3 875,00	0,00	165 139,81
6331	Versement de mobilité	22 562,44	16 283,14	0,00	0,00	6 279,30
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 894,49	3 850,36	0,00	0,00	44,13
6411	Salaires, appointements, commissions	1 040 000,00	985 969,60	3 875,00	0,00	50 155,40
6413	Primes et gratifications	40 144,18	0,00	0,00	0,00	40 144,18
6414	Indemnités et avantages divers	181 716,85	191 975,39	0,00	0,00	-10 258,54
6415	Supplément familial	7 732,80	12 310,44	0,00	0,00	-4 577,64
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	164 030,00	163 078,58	0,00	0,00	951,42
6453	Cotisations aux caisses de retraites	292 000,00	260 663,80	0,00	0,00	31 336,20
6454	Cotisations au Pôle emploi	4 197,61	5 439,83	0,00	0,00	-1 242,22
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	63 969,33	10 569,82	0,00	0,00	53 399,51
6478	Autres charges sociales diverses	7 399,43	9 490,14	0,00	0,00	-2 090,71
648	Autres charges de personnel	2 275,87	1 277,09	0,00	0,00	998,78
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		3 593 923,00	2 941 361,26	62 184,06	0,00	590 377,68
66	Charges financières (b) (5)	280 000,00	163 658,10	97 541,40	0,00	18 800,50
66111	Intérêts réglés à l'échéance	275 793,97	253 317,38	0,00	0,00	22 476,59
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	4 206,03	-89 659,28	97 541,40	0,00	-3 676,09
67	Charges exceptionnelles (c)	39 000,00	223,92	0,00	0,00	38 776,08
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	218,42	0,00	0,00	781,58
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	8 000,00	5,50	0,00	0,00	7 994,50
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	373,00	372,60			0,40
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	373,00	372,60			0,40
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	239 456,31				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 152 752,31	3 105 615,88	159 725,46	0,00	887 410,97
023	Virement à la section d'investissement	594 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 200 000,00	1 122 826,99			77 173,01
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 200 000,00	1 122 826,99			77 173,01
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 794 000,00	1 122 826,99			671 173,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 794 000,00	1 122 826,99			671 173,01
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 946 752,31	4 228 442,87	159 725,46	0,00	1 558 583,98

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	97 541,40
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	89 659,28
= Différence ICNE N – ICNE N-1	7 882,12

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 967 000,00	5 485 923,78	0,00	0,00	-518 923,78
706	Prestations de services	4 967 000,00	5 232 033,54	0,00	0,00	-265 033,54
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	253 890,24	0,00	0,00	-253 890,24
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	21 963,71	0,00	0,00	-21 963,71
7588	Autres	0,00	21 963,71	0,00	0,00	-21 963,71
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		4 967 000,00	5 507 887,49	0,00	0,00	-540 887,49
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	384,80	0,00	0,00	-384,80
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2,00	0,00	0,00	-2,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	382,80	0,00	0,00	-382,80
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		4 967 000,00	5 508 272,29	0,00	0,00	-541 272,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	380 000,00	373 186,97			6 813,03
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	380 000,00	373 186,97			6 813,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		380 000,00	373 186,97			6 813,03
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 347 000,00	5 881 459,26	0,00	0,00	-534 459,26
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		619 829,31				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
 (6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	356 214,90	113 996,59	50 589,05	191 629,26
2031	Frais d'études	325 884,90	95 169,51	34 239,05	196 476,34
2033	Frais d'insertion	0,00	1 307,08	0,00	-1 307,08
2051	Concessions et droits assimilés	30 330,00	17 520,00	16 350,00	-3 540,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	541 017,95	46 104,60	51 889,17	443 024,18
2153	Installations à caractère spécifique	15 814,50	3 587,25	1 262,00	10 965,25
2154	Matériel industriel	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2158	Autres	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	1 845,77	0,00	-1 845,77
2183	Matériel de bureau et informatique	320 000,00	5 038,15	0,00	314 961,85
2188	Autres immobilisations corporelles	50 203,45	35 633,43	50 627,17	-36 057,15
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 684 357,50	729 030,28	58 112,26	897 214,96
2313	Constructions	1 000,00	13 551,01	0,00	-12 551,01
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 683 357,50	715 479,27	58 112,26	909 765,97
Total des dépenses d'équipement		2 581 590,35	889 131,47	160 590,48	1 531 868,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 440 000,00	1 397 821,58	0,00	42 178,42
1641	Emprunts en euros	1 440 000,00	1 397 013,86	0,00	42 986,14
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	807,72	0,00	-807,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	70 000,00			
Total des dépenses financières		1 510 000,00	1 397 821,58	0,00	112 178,42
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 091 590,35	2 286 953,05	160 590,48	1 644 046,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	380 000,00	373 186,97		6 813,03
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	380 000,00	373 186,97		6 813,03
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	8 923,00	8 110,00		813,00
13918	Autres subventions d'équipement	25 231,10	19 231,07		6 000,03
13932	Amendes de police	345 845,90	345 845,90		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	50 000,00	34 099,46		15 900,54
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00		50 000,00
2313	Constructions	0,00	9 262,86		-9 262,86
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	24 836,60		-24 836,60
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		430 000,00	407 286,43		22 713,57
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 521 590,35	2 694 239,48	160 590,48	1 666 760,39
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		1 179 289,04			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 596 000,00	600 000,00	0,00	1 996 000,00
1641	Emprunts en euros	2 596 000,00	600 000,00	0,00	1 996 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 832,00	0,00	-2 832,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 832,00	0,00	-2 832,00
Total des recettes d'équipement		2 596 000,00	602 832,00	0,00	1 993 168,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 260 879,39	1 260 879,39	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 260 879,39	1 260 879,39	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 260 879,39	1 260 879,39	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 856 879,39	1 863 711,39	0,00	1 993 168,00
021	Virement de la section d'exploitation	594 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 200 000,00	1 122 826,99		77 173,01
28031	Frais d'études	113 798,59	41 974,58		71 824,01
28033	Frais d'insertion	2 969,45	1 512,18		1 457,27
2805	Licences, logiciels, droits similaires	40 862,67	45 052,26		-4 189,59
28128	Aménagement Autres terrains	30,00	30,00		0,00
28131	Bâtiments	913 087,00	893 244,28		19 842,72
28153	Installations à caractère spécifique	78 767,23	87 646,99		-8 879,76
28154	Matériel industriel	0,00	843,10		-843,10
28158	Autres	0,00	2 159,96		-2 159,96
28182	Matériel de transport	5 702,25	4 451,04		1 251,21
28183	Matériel de bureau et informatique	3 380,26	2 014,13		1 366,13
28184	Mobilier	385,64	562,60		-176,96
28188	Autres	41 016,91	43 335,87		-2 318,96
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 794 000,00	1 122 826,99		671 173,01
041	Opérations patrimoniales (6)	50 000,00	34 099,46		15 900,54
2031	Frais d'études	0,00	34 099,46		-34 099,46
2153	Installations à caractère spécifique	50 000,00	0,00		50 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 844 000,00	1 156 926,45		687 073,55
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 700 879,39	3 020 637,84	0,00	2 680 241,55
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					22 748 265,66									
1641 Emprunts en euros (total)					22 748 265,66									
70019/5011131401	C FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL-	03/07/1998	31/08/1998	01/02/1999	1 448 265,66	F		5,680	5,683	EUR	A	X	N	A-1
70026/45133157692Z	CREDIT FONCIER	08/07/2005	27/08/2005	30/10/2005	1 500 000,00	F		3,560	3,615	EUR	T	P	N	A-1
70027/240222/0250452	C FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL-	02/06/2006	31/01/2007	01/02/2008	4 300 000,00	F		4,430	4,495	EUR	A	P	N	A-1
70028/MON506757EUR	C FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL-	16/12/2015	23/12/2015	01/04/2016	1 000 000,00	F		1,530	1,539	EUR	T	C	N	A-1
70029/MPH511742EUR	C FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL-	06/12/2016	14/12/2016	01/01/2018	1 500 000,00	F		0,360	0,730	EUR	A	C	N	A-1
70030/MON518192EUR	C FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL-	13/11/2017	11/12/2017	01/04/2018	2 500 000,00	F		1,190	1,196	EUR	T	C	N	A-1
70031/MON518193EUR	C FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL-	31/12/2017	11/12/2017	01/02/2019	1 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,370	0,380	EUR	A	C	N	A-1
70032/2146	SOCIETE GENERALE	26/11/2018	30/11/2018	30/11/2019	3 200 000,00	V	EURIBOR12M	0,250	0,000	EUR	A	C	N	A-1
70033/CP0782	CALYON	20/12/2019	30/11/2019	30/03/2020	3 000 000,00	F		0,670	0,000	EUR	T	C	N	A-1
70034/1572	AGENCE FRANCE LOCALE	26/11/2020	01/12/2020	22/03/2021	1 000 000,00	F		0,350	0,000	EUR	T	C	N	A-1
70035/1968	AGENCE FRANCE LOCALE	03/12/2021	10/12/2021	21/03/2022	1 200 000,00	F		0,620	0,000	EUR	T	C	N	A-1
70036/2410	AGENCE FRANCE LOCALE	07/11/2022	01/12/2022	20/03/2023	500 000,00	V	EURIBOR03M	2,176	0,000	EUR	T	C	N	A-1
70037/3032	AGENCE FRANCE LOCALE	23/10/2023	20/11/2023	20/02/2024	600 000,00	F		3,860	0,000	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

VILLE DE PAU - PARKING 2 - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					22 748 265,66									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		12 875 594,24					1 397 013,86	253 317,38	0,00	115 970,66
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 875 594,24					1 397 013,86	253 317,38	0,00	115 970,66
70019/5011131401	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		5,680	100 722,00	5 721,02	0,00	0,00
70026/45133157692Z	N	0,00	A-1	780 421,94	11,57	F		3,560	52 608,17	28 958,75	0,00	4 680,83
70027/240222/0250452	N	0,00	A-1	1 223 505,84	3,09	F		4,430	270 350,33	67 096,96	0,00	50 136,21
70028/MON506757EUR	N	0,00	A-1	483 333,23	7,00	F		1,530	66 666,68	8 032,50	0,00	1 828,65
70029/MPH511742EUR	N	0,00	A-1	900 000,00	8,00	F		0,300	100 000,00	3 041,67	0,00	22 604,40
70030/MON518192EUR	N	0,00	A-1	1 541 666,59	9,00	F		1,190	166 666,68	19 585,41	0,00	4 536,61
70031/MON518193EUR	N	0,00	A-1	666 666,65	9,08	V	EURIBOR12M	0,370	66 666,67	2 751,02	0,00	23 051,00
70032/2146	N	0,00	A-1	2 133 333,35	9,91	V	EURIBOR12M	3,142	213 333,33	74 756,33	0,00	5 677,35
70033/CP0782	N	0,00	A-1	2 200 000,00	10,99	F		0,670	200 000,00	15 749,66	0,00	40,49
70034/1572	N	0,00	A-1	799 999,96	11,96	F		0,350	66 666,68	2 986,50	0,00	84,69
70035/1968	N	0,00	A-1	1 080 000,00	17,96	F		0,620	60 000,00	7 024,34	0,00	186,00
70036/2410	N	0,00	A-1	466 666,68	13,96	V	EURIBOR03M	4,000	33 333,32	17 613,22	0,00	564,10
70037/3032	N	0,00	A-1	600 000,00	14,88	F		0,000	0,00	0,00	0,00	2 580,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE PAU - PARKING 2 - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		12 875 594,24					1 397 013,86	253 317,38	0,00	115 970,66

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	12 875 594,24	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 500 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - FRAIS D ETUDES	5	03/10/2013
L	2033 - FRAIS D INSERTION	5	03/10/2013
L	2051- LOGICIEL	2	03/10/2013
L	2125 - AGENCEMENT TERRAINS BATIS	30	03/10/2013
L	2131- CONSTRUCTION BATIMENTS PUBLICS	70	03/10/2013
L	2153 - RESEAUX DIVERS	50	03/10/2013
L	2154 - MATERIEL INDUSTRIEL	20	03/10/2013
L	2155 - OUTILLAGE INDUSTRIEL	10	03/10/2013
L	2182 - MATERIEL DE TRANSPORT	8	03/10/2013
L	2183 - MATERIEL INFORMATIQUE	3	03/10/2013
L	2184 - MOBILIER	10	03/10/2013
L	2188 - AUTRES MATERIELS	3	03/10/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 890 000,00	I 1 770 200,83
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 440 000,00	1 397 013,86
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 440 000,00	1 397 013,86
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		450 000,00	373 186,97
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	380 000,00	373 186,97
020	Dépenses imprévues	70 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 770 200,83	160 590,48	1 179 289,04	3 110 080,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 794 000,00	III 1 122 826,99
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 794 000,00	1 122 826,99
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	113 798,59	41 974,58
28033	Frais d'insertion	2 969,45	1 512,18
2805	Licences, logiciels, droits similaires	40 862,67	45 052,26
28128	Aménagement Autres terrains	30,00	30,00
28131	Bâtiments	913 087,00	893 244,28
28153	Installations à caractère spécifique	78 767,23	87 646,99
28154	Matériel industriel	0,00	843,10
28158	Autres	0,00	2 159,96
28182	Matériel de transport	5 702,25	4 451,04
28183	Matériel de bureau et informatique	3 380,26	2 014,13
28184	Mobilier	385,64	562,60
28188	Autres	41 016,91	43 335,87
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	594 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 122 826,99	0,00	0,00	1 260 879,39	2 383 706,38

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 110 080,35
Ressources propres disponibles	IV 2 383 706,38
Solde	V = IV – II (3) -726 373,97

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
08/01/2015	TRAVAUX 2015 PARK BOSQUET MISE AU NORME	1 919 403,80	163 726,38	70
08/02/2022	PARKING BOSQUET TVX 2315	233 166,62	0,00	50
17/01/2023	FE PARKING CLEMENCEAU	2 914,90	0,00	5
17/01/2023	LOGICIEL SAUVEGARDE PARKING HORODATEURS	17 520,00	0,00	3
17/01/2023	FE PARKING BOSQUET RENOVATION ASCENSEUR	2 408,62	0,00	5
10/02/2023	PARKING BEAUMONT REMPLACEMENT EXTINCTEUR	58,80	0,00	1
10/02/2023	PARKING ARAGON - REMPLACEMENT EXTINCTEUR	85,05	0,00	1
10/02/2023	PARKING - ACHAT MICROPHONE - DEVIS CFR-0	1 368,80	0,00	1
13/02/2023	P.ARAGON CHAUFFE EAU ET MEUBLE VASQUE	1 368,45	0,00	1
15/02/2023	PARKING BOSQUET TRAVAUX	78 657,82	0,00	50
30/03/2023	PARKING RIVES DU GAVE TVX	6 291,22	0,00	50
30/03/2023	1 PLACE DE LA MONNAI RACCORDEMENTS ELECT	1 109,40	0,00	1
30/03/2023	ECO-PARTICIPATION VAE ELEC VELO MOTEUR	1 845,77	0,00	5
25/04/2023	PARKING CLEMENCEAU TRAVAUX 2315	106 362,07	0,00	50
25/04/2023	PARKINGS BEAUMONT TRAVAUX 2315	2 962,46	0,00	50
09/05/2023	4 TABLETTES SAMSUNG GALAXY	3 336,41	0,00	3
09/05/2023	FE MAJ COMPLETE DES PLANS 2D	18 766,68	0,00	5
25/05/2023	PARKINGS TRAVAUX ELECT ET INSTALLATIONS	28 072,93	0,00	50
25/05/2023	PARKING ARAGON TRAVAUX ECLAIRAGE	2 787,16	0,00	50
25/05/2023	BRANCHEMENT COMPLET SOUTERRAIN	1 109,40	0,00	1
25/05/2023	FE PARKING REPUBLIQUE MOE	64 679,31	0,00	5
18/07/2023	PARKING CLEMENCEAU ACHAT COMPTEUSE	3 324,00	0,00	3
08/08/2023	FE PARKING ARAGON	6 400,00	0,00	5
08/08/2023	TESTEUR BORNES RECHARGE VEHICULE ELECT	611,10	0,00	1
08/08/2023	ECRAN LCD 21.5" IYAMA PROLITE XB2283HSU	332,94	0,00	1
08/08/2023	2SOUFFLEURS 18V - MARTEAU BURINEUR SDS M	710,28	0,00	1
19/09/2023	PKING BOSQUET REMPLACMT 4 EXTINCTEURS	235,20	0,00	1
07/12/2023	2 BORNES DE SORTIE PL40 PARK CLEMENCEAU	21 553,00	0,00	3
11/12/2023	PARKING REPUBLIQUE TRAVAUX 2023	5 573,42	0,00	50
11/12/2023	MODIFICATION DU TGBT PARKING REPUBLIQUE	7 502,24	0,00	50
12/12/2023	FI TVX PARKING REPUBLIQUE	1 307,08	0,00	5
13/12/2023	BARRIERE LBA63 PK ET EXTENSION BRAS	9 056,00	0,00	3
15/12/2023	PARKING REPUBLIQUE TRAVAUX	13 551,01	0,00	50
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 564 431,94	163 726,38	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
09/10/2023	FE PARKING BOSQUET RENOVATION ASCENSEURS	9 553,50	0	0,00	9 553,50	9 553,50	0,00
09/10/2023	PARKINH HALLE MAITRISE OEUVRE	9 262,86	0	0,00	9 262,86	9 262,86	0,00
09/10/2023	FE PARKING CLEMENCEAU	15 283,10	0	0,00	15 283,10	15 283,10	0,00
TOTAL GENERAL		34 099,46					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Adjt adm Pal 1CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		31,00	0,00	31,00	31,00	0,00	31,00
Adjt tech	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjt tech Pal 1CI	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjt tech Pal 2CI	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Agent maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent maîtrise Pal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		34,00	0,00	34,00	33,00	1,00	34,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.